



الوكالة الوطنية لمكافحة تعاطي المنشطات
AGENCE NATIONALE ANTIDOPAGE

Rapport d'activités de l'Agence Nationale Antidopage 2016



Introduction:

L'Agence Nationale Anti-Dopage (ANAD) est un établissement public à une caractère administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, soumis à la tutelle du Ministère des Sports. Son organisation et son fonctionnement sont définis par le décret n° 103-2008 du 16 janvier 2008.

L'ANAD représente l'unique interlocuteur officiel auprès des laboratoires d'analyse internationalement agréés et auprès des structures et instances sportives nationales et internationales en ce qui concerne la lutte contre le dopage dans le sport.

L'ANAD exerce ses fonctions et pouvoirs sur la base de la loi 54- 2007, en date du 8 Août 2007 concernant la lutte contre le dopage dans le sport.

Bien que la première préoccupation de l'ANAD soit d'aboutir "**POUR UN SPORT PROPRE**" sa mission de lutte est beaucoup plus large pour toucher aussi bien le sport que les autres domaines tels que les espaces privés de sport, la consommation des compléments alimentaires et les courses de chevaux pour ainsi dire "**NON AU DOPAGE**" là où il peut se trouver.

Les activités de l'Agence Nationale Anti-Dopage

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme national de lutte contre le dopage pour l'année 2016 qui a été adoptée conformément à son budget alloué pour l'année 2016, l'ANAD a pu réaliser les activités selon les thèmes suivants:

1. Les activités administratives et financières
2. Les activités de contrôle du dopage
3. Les activités de Prévention et d'Education
4. La couverture médiatique
5. Activités Divers

L'ANAD a essayé au cours de l'année 2016 de surmonter certaines difficultés lors de l'application de ses programmes en précisant ses orientations à court et à moyen terme.

1. Les activités administratives et financières

1.1. Le Conseil administratif

Un seul conseil d'administration a eu lieu et ce le mercredi 20 Avril 2016 avec la présence de 5 membres et l'absence de 3. Les orientations du conseil consistaient essentiellement sur :

- La ré-accréditation du laboratoire national du dépistage du dopage ;
- La révision des textes législatifs et la mise en place de textes d'application concernant l'inspection des espaces sportifs privés.
- La possibilité de mettre en place un local propre de l'agence : sachant que des fonds sont déjà engagé pour les études techniques et des courriers ont été envoyés aux organismes concernés.
- La formation et l'accréditation des équipes de contrôle chargés du prélèvement des échantillons sanguins, essentiellement les sports d'endurance (EPO) et de force (GH)
- L'insertion du module lutte contre le dopage dans les programmes scolaires en coordination avec le Ministère de l'Education et les Instituts Supérieurs de Sport.
- La présentation des résultats de la recherche subventionné par l'UNESCO concernant les espaces sportifs privées.
- La présentation des programmes de prévention et de sensibilisation ciblés pour les sportifs.

1.2. Le Conseil scientifique:

Aucun conseil scientifique n'a été tenu au cours de l'année 2016.

1.3. Les activités administrative et juridique:

1.3.1. la Gestion des ressources humaines

L'ANAD comprend 18 cadres et agents repartis comme suit :

Cadres et ouvriers	administration	Prévention et éducation	Contrôle
Directeur général	1	-	-
Secrétaire général	1	-	-
Cadres techniques	-	1	3
Cadres du corps administratif commun	2	-	-
Managers en sport	-	1	1
Corps commun des journalistes	1	-	-
Corps technique	1	-	-
Ouvriers	6	-	-
Total	12	2	4

Au cours de l'année 2016 :

- Les ressources humaines ont été renforcés par un Secrétaire Général (mois d'aout) et un ouvrier catégorie 4 comme chauffeur de service (mois de février), avec un détachement d'un technicien en informatique à l'étranger (mois de novembre).
- ont été nommé :
 - Mme Hayet Souir chef service prélèvement des échantillons biologiques
 - Mr Sami Zahrine chef service de la formation et vulgarisation
- La promotion de Mme Sabrine Ayari d'ouvrier catégorie 1 à la catégorie 2

1.3.2. Formation :

Les cadres de l'ANAD ont participé a plusieurs cycles de formation a fin d'améliorer leur compétences :

Formation	Date de la formation	Nbre de cadre
Salon de presse	21/22 janvier 2016	1
Soins médicaux et psychologiques pour l'athlète	09 Mars 2016	1
Gestion des matières	16/17 Mars 2016	1
Animation des équipes de travail	28/29 Mars 2016	1
Informatique	16 au 19 Mai 2016	1
Finances publiques et comment éviter les fautes de gestion	23/24 Mai 2016	2
Ingénierie de la formation	26-28 septembre 2016	1

Techniques de communication dans le domaine professionnel	04/05 novembre 2016	2
La gouvernance et la résistance à la corruption	10 novembre 2016	3
Session de formation sur la planification stratégique	22/23 décembre 2016	1

Stage : un manager en sport a été formé au sein de l'agence du 06 juin au 07 octobre 2016.

1.3.3. Gestion des ressources humaines contractuelles :

Organisation de sessions de formation pour les membres des équipes de contrôle et d'inspection et signature des contrats.

Sessions de formation: l'Agence a organisé au cours de l'année 2016 plusieurs sessions de formation et Recyclage au profit de 56 participants.

Septembre 2016: une session de formation a été organisée au profit des agents de contrôle et escorte. 30 médecins et 16 cadres médicaux y ont assisté et 12 contrats ont été conclus et approuvés par le premier ministre.

Décembre 2016: une session de formation a été organisée au profit de 10 médecins vétérinaires préleveurs de dopage pour les chevaux.

Tableau des membres des équipes de contrôle qualifiés (2016)

les escortes session September 2016		Médecins contrôleurs des sportifs session septembre 2016		Médecins vétérinaires contrôleurs Session Décembre 2016	
Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
1	6	2	3	-	-
7		5		-	
12					

Tableau des dossiers dans le processus juridique est en preparation

les escortes session septembre 2016	médecins contrôleurs des sportifs session septembre 2016	Médecins vétérinaires contrôleurs Session Décembre 2016
5	17	8
30		

Le renouvellement des contrats de contrôle de dopage

les escortes	médecins contrôleurs	Médecins vétérinaires contrôleurs
9	14	11
34		

8 contrats n'ont pas été encore expirés pour être renouvelé en 2016.

les escortes	médecins contrôleurs	Médecins vétérinaires contrôleurs
4	4	-
8		

Le nombre total des agents sous contrat avec l'agence a été de 55 présentés comme suivant:

médecins contrôleurs		médecins contrôleurs		Médecins vétérinaires contrôleurs	
femme	homme	femme	homme	femme	homme
6	15	6	17	4	7
21		23		11	
55					

1.4. Volet juridique

1. Législation: Révision des textes juridiques

Les services de l'agence ont procédé à la révision des textes juridiques concernant la lutte contre le dopage suite à l'évolution et les changements imposés par la réalité du travail sur terrain de ce domaine afin de les présenter au service des affaires juridiques du ministère chargé du sport.

Ce qui a été accompli: la publication de la loi n° 1165 du 18 Juillet 2016 suite à la révision de la loi n° 54 - 2014 concernant la rémunération des membres des équipes de contrôle et d'inspection.

1.4.1. Les cas de violation des règles antidopage.

En 2016: les services de l'Agence a examiné 4 dossiers de violation des règles antidopage:

Violation	Sport	Genre	Sanction
refus de contrôle	fitness	homme	Gestion de résultat en cours par la fédération concernée
L'utilisation de substance interdite	fitness	homme	Gestion de résultat en cours par la fédération concernée
L'utilisation de substance interdite	rugby	homme	Deux ans
L'utilisation de substance interdite	natation	homme	Un avertissement

1.5. L'aspect financier:

1.5.1. Ressources du budget de l'agence en 2016

Le budget de l'ANAD admet trois ressources financières :

Budget 2016 : 722.880.486dt	
Subvention de l'Etat	203.000.000 dt
Recette Propre	200.000.000 dt
Restes Budget 2014	319.880.486dt

La subvention de l'état doit se répartir en fonction des titres : 1, 2 et 3

Titres de la Subvention de l'Etat : 423.000,000	
Titre 1 - Frais salariaux	60.000,000dt
Titre 2 - Frais de gestion	130.000,000dt
Titre 3 – Frais d'intervention	13.000,000dt

1.5.2. Les dépenses de l'Agence et l'exécution du budget jusqu'au mois de Décembre 2016:

- Les dépenses de l'agence les plus importants sont les suivants:
 - L'agence a conclu un marché-cadre international avec le laboratoire d'Athènes pour analyser entre 300/400 échantillons biologiques avec un coût estimé à 119.920.900 dt/an et un coût total estimé à 357,660,000 dt.
 - 56,500,000 dt pour la rémunération des équipes de contrôle et d'inspection

- Total des dépenses : 277916.127 dinars.

1.5.3. Les dépenses de l'Agence et l'exécution du budget (Décembre 2016):

libellé	Frais salariaux	Frais de gestion	Frais d'intervention	total
crédits ouverts	60000.000	595704.961	67175.525	722880.486
Crédits terminés	23488.815	361980.338	15589.820	401058.973
Taux d'achèvement	39%	61%	23%	56%
Crédits restants	36511.185	233724.623	51585.705	321821.513

Note: le reste de budget (319880.486 dt) a été calculé dans ce tableau.

- L'adoption de la méthode gestion par objectif:

L'agence a suivi une stratégie de gestion par objectifs en mettant en place des indicateurs et qui sont publié sur son site www.anad.tn

- Indicateur 1: le nombre de séances de sensibilisation par année.
- Indicateur 2: Le nombre d'échantillons effectués par année.

Exécution par rapport aux Crédits Alloués par activité			
Article	Crédit alloué	Exécution	Rapport
Sensibilisation et Prévention	160675.525	71207.421	44%
Contrôle	284288.834	185325,721	72%
Gérance et Soutien des Programmes	277916.127	144525.831	44%

1.6. Les difficultés :

- Manque au niveau des ressources humaines : gestionnaires de sport, un technicien de santé et un ouvrier.
- Manque au niveau logistique et équipement : une voiture de service qui ne respecte pas les exigences pour les actions de sensibilisation.

- Des contraintes au niveau des signatures des contrats des équipes de contrôle : complexité des procédures.

1.7. Les perspectives :

1.7.1. Les perspectives à court terme :

- Au niveau des ressources humaines et logistique :

- Le renforcement des ressources humaines de l'Agence par le recrutement de (02) manager de sport et un technicien de la santé publique et un ouvrier pour l'année 2017.
- L'acquisition d'une voiture de service qui répond aux spécificités des activités de sensibilisation.
- La construction d'un siège de l'Agence (un local) qui correspond à la nature de ses activités

- Au niveau législatif:

La révision des textes juridiques de l'Agence et la mise en place de texte d'application approprié concernant l'inspection des espaces de sportifs privés.

- Au niveau financier :

L'augmentation des subventions lors de la réaccréditation du laboratoire national de contrôle du dopage en raison de l'augmentation attendue du nombre d'échantillons à 2000 au cours de l'année 2020/2019.

1.7.2. Les perspectives à moyen terme :

- Restructuration de l'organigramme de l'Agence :
La nature de l'Agence comme étant un établissement public à caractère administratif n'est pas compatible avec la nature de ses activités qui nécessitent une flexibilité de gestion, d'où la nécessité de réviser les textes juridiques et le fonctionnement administratif de l'agence.
- Programme d'inspection des espaces privés (salles de sports) :
La nécessité de développer le système juridique lié à l'inspection des espaces sportifs privés.
- La ré-accréditation du laboratoire: depuis la levée définitive de l'accréditation du laboratoire national le 13, Avril 2013, l'Agence nationale n'a cessé de réagir avec les différents organismes afin de récupérer le laboratoire.

2. Le programme de contrôle :

Depuis que les analyses pour le dépistage du dopage ne se font plus au Laboratoire National du Dépistage du dopage suite à sa révocation en 2013 par l'AMA, la planification annuelle prévalue des contrôles dits **INTELLIGENTS** qui prennent en considération, le budget alloué à cette activité, le nombre des ACD et Escortes accrédités et aussi les disciplines ciblées.

Les frais élevés de ces analyses à payer en devise au Laboratoire accrédité étranger, la lourdeur des procédures administratives et les difficultés financières par lesquelles passe le pays, ont beaucoup agité sur la gestion des missions de contrôle. Le programme se voit, de ce fait, obligé de limiter au minimum exigé en nombre et en spécificité les contrôles hors et/ou en compétition sans pour autant désavantager cette activité cruciale dans la lutte contre le dopage et surtout déterminante dans la carrière des sportifs et aussi dans les courses de chevaux.

2.1. Le bilan des contrôles du dopage dans le sport

Les prestations analytiques des échantillons urinaires pour le dépistage du dopage dans le sport, sont à cet effet, demandées aux Laboratoires de Contrôle Etrangers (accrédités par l'AMA) suite à un appel d'offre international comme le régit la loi de marché.

En 2016, **274** échantillons ont été analysés par le Laboratoire Grecque de Contrôle du Dopage accrédité par l'AMA réparti comme suit :

2016	International	National	Total
En compétition	68	83	151
Hors compétition	*-	123	123
total	68	206	274

*A noter que dans le cadre des préparatifs des athlètes tunisiens participants aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, l'agence a effectué 3 échantillons à la faveur des fédérations internationales (haltérophilie et boxe) pour des sportifs tunisiens hors compétition ce qui augmente le nombre d'échantillons prélevés en 2016 à 277

échantillons en total dont 71 échantillons ont été prélevés sous l'autorité de l'agence .

Répartition des contrôles réalisés par Sport :

Sport	En Compétition		Hors Compétition	Total
	National	Internat.		
Football	18	0	10	28
Handball	8	0	0	8
Volleyball	4	0	0	4
Basketball	4	0	16	20
Rugby	0	0	5	5
Athlétisme	8	17	19	44
Boxe	3	0	10	13
Cyclisme	7	0	0	3
Escrime	3	0	0	3
Haltérophilie	5	0	18	23
Handisport	0	15	4	7
Judo	0	32	9	19
Karaté/ Kyokushinkai	2	0	5	41
Lutte	0	0	5	7
Natation	18	0	13	5
Tennis de Table	0	0	1	31
Culturisme	3	0	0	1
Aviron	0	0	3	5
Speed ball	0	4	0	4
Canoë Kayak	0	0	5	3
Total	83	68	123	274
	151			

Parmi les 274 échantillons pris en 2016, l'agence a réalisé des analyses spécifiques de type GC-IRMS ou de l'EPO ou GHRH sur le nombre d'échantillons avec un taux supérieur à 15% répartis comme suit:

Analyses urines standards	Analyses spécifiques		
274	GCIRMS	2	42
	EPO	29	
	GHRH	11	

Les événements sportifs internationaux organisés en Tunisie et contrôlés par l'Agence sont :

- Tunis open de Judo Janvier 2016
- Championnat Arabe cross février 2016
- Grand prix international Handisport Tunis 2016
- Championnat d'Afrique Judo
- Marathon du 60^{ème} anniversaire du Militaire
- 33^{ème} Tournoi International de Cyclisme
- Championnat Méditerranéen d'Athlétisme
- 28^{ème} édition du Championnat du Monde de SpeedBall

2.2. Les activités de contrôle de dopage chez les chevaux:

Dans le cadre de la convention de coopération avec la société tunisienne de courses de chevaux depuis Février 2013, le rôle de l'agence s'est renforcé dans ce domaine depuis Mars 2015, suite à la formation et l'accréditation des médecins vétérinaires responsables des contrôles.

Les médecins vétérinaires sont actuellement réparti comme suit:

Répartition géographique	Nombre	Date de la formation
Grand Tunis	10	Février 2015.
Régions	4	Avril 2015
Grand Tunis et Régions	9	Décembre 2016

448 échantillons ont été prélevés à tous les niveaux dont 202 urinaires et 246 sanguins et analysés dans un laboratoire accrédité (France). Les frais étaient à la charge de la société tunisienne de courses de chevaux.

128 missions de contrôle antidopage chez les chevaux ont été effectuées au cours de l'année 2016,

Répartition géographique	Nombre
Monastir	14
Meknès	9
Ben Guerdane	2
Ksar Said	103

2.3. Le contrôle de la consommation de compléments alimentaires:

En collaboration avec les services des douanes tunisiennes, l'Agence a traité 577 demandes d'autorisation pour avis technique par le service de contrôle, afin de vérifier la présence de substances interdites selon la liste des interdictions mise en place par l'Agence mondiale antidopage.

Il est à noter que la demande de la consommation de ces compléments ne cesse d'augmenter chez les jeunes et même les mineurs, ainsi que des athlètes licenciés.

2.4. Les difficultés :

Certaines difficultés empêchent actuellement l'application du programme de contrôle notamment:

- l'absence de textes juridiques appropriés aux assistants vétérinaires de contrôle.
- Le manque de communication entre l'agence et les fédérations en ce qui concerne l'échange et l'actualisation des données concernant les équipes nationales.
- L'incapacité d'assurer les opérations de contrôle (assurance professionnelle civile), demande exigée par des organisations internationales lors de contrôles antidopage ce qui représente une perte pour la recette de l'agence.
- La généralisation de service de consultation technique des compléments alimentaires venant par tous les moyens (poste, aéroport...)
- Le retard de l'élaboration de programmes de contrôle spécifiques des athlètes et notamment le passeport biologique, ainsi que le programme de contrôle sanguin qui sont prévus pour 2017.

2.5. Les perspectives :

2.5.1. Les perspectives à court terme :

- Une meilleure application du programme national de contrôle basé sur le contrôle intelligent et l'augmentation du nombre des analyses spécifiques.
- L'application du passeport biologique en sport d'endurance.
- La mise en place d'un programme approprié pour le prélèvement des échantillons sanguins suite aux recommandations de l'AMA.

- L'organisation de sessions de formation pour les agents de contrôle du dopage pour les échantillons sanguins.
- Une meilleure coordination avec la société de course hippique de Tunis.
- Renforcer la coopération avec les organisations sportives nationales et internationales dans le domaine du contrôle du dopage et la formation des cadres au niveau des activités liées au domaine de la recherche, l'investigation et le passeport biologique et l'adoption des échantillons sanguins dans certains sports.

2.5.2. Les perspectives à moyen et long terme :

- Mettre en place un terrain propice à l'exercice des activités d'investigation dans la lutte contre le dopage dans le sport, et accroître l'efficacité des opérations de surveillance.
- Revoir le système juridique de l'Agence pour faciliter les divers activités de surveillance (les athlètes et les chevaux), ainsi que les activités d'inspection dans les espaces sportifs privés.
- Organiser un événement scientifique international sur la lutte contre le dopage et les comportements à risque dans les espaces sportifs privés.

3. Le programme de prévention et de sensibilisation

3.1. Les activités

L'Agence nationale antidopage au cours de l'année 2016 a mis en place un programme de sensibilisation, prévention et information au profit de cibles différentes, au total 86 actions ont été réalisées et 6601 individus ont été touchés directement.

Le programme de sensibilisation est basé sur plusieurs thèmes, en fonction des spécificités du groupe cible (qualité du sport, l'âge...)

Les actions diffèrent selon le type d'événement et le public cible, il peut s'agir :

- ▶ Animation de Stands de Sensibilisation lors des événements sportifs et culturels
- ▶ Organisation de séances de sensibilisation et d'information pour les sportifs et leurs encadreurs
- ▶ Réalisation de journées scientifiques

► Organisation de cours pour les entraîneurs « franc jeu »

Le nombre d'actions n'a cessé d'évoluer d'année en année ainsi que l'effectif du public touché directement par nos actions comme le montre la figure suivante :

L'Agence a participé à plusieurs manifestations sportives nationales et internationales à travers l'animation d'un stand de sensibilisation : des jeux « questions réponses » et distribution de cadeaux promotionnels aux participants portant le slogan « POUR UN SPORT PROPRE », on cite :

- ✓ Championnat du Monde de Speedball
- ✓ Championnat d'Afrique de Judo
- ✓ Championnat Arabe de : Gymnastique, Judo, Tennis et table, Aviron
- ✓ Coupe de Tunis : Voile, Natation, VTT
- ✓ Coupe d'Afrique Rugby
- ✓ Championnat régionale des centres de promotion d'Athlétisme
- ✓ L'open international de Judo (Seniors Dames et Homme)
- ✓ Marathon international : de Comar, Zayatine, Militaire

La participation de l'ANAD aux différents événements culturels dans le cadre de la coopération avec les commissariats régionaux de la jeunesse et de sport.

L'ANAD a aussi organisé sa quatrième rencontre avec les commissariats régionaux de la jeunesse et de sport sous le thème: « **Efficacité et progrès sur la route du partenariat** » et ce les 25-26 Novembre 2016 à l'Hotel El Mouradi El Kantaoui Sousse.

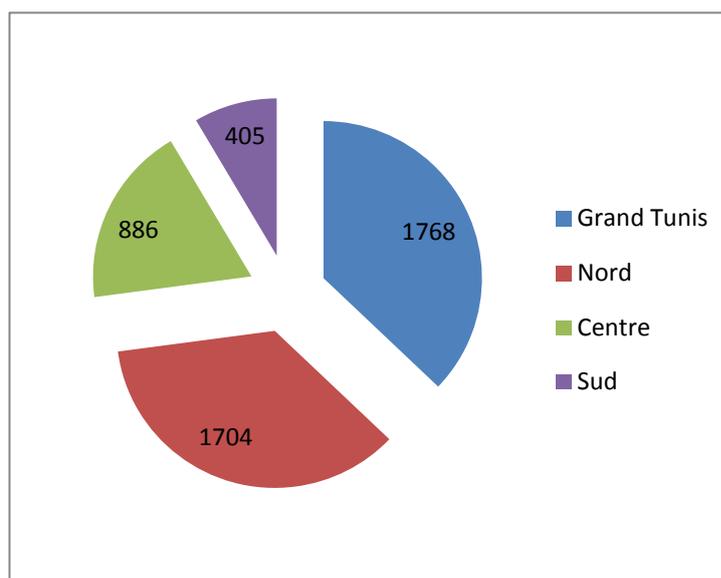
Il est devenu coutumes pour l'ANAD d'organiser annuellement une Journée pour un "**SPORT PROPRE**", 2016 était sa 4^{ème} édition.

En partenariat avec l'Institut Supérieur de Sport et d'Education Physique du Kef, cette journée a eu lieu le 19 Octobre 2016. Les participants : professeurs, étudiants et encadreurs étaient nombreux et en avaient bien apprécié le programme qui avait comporté :

- des communications orales sur les actualités de la lutte contre le dopage présentées par les cadres des différents départements de l'ANAD

- des activités sportives dans différentes disciplines proposées par les étudiants de l'ISSEP.

La répartition des activités selon les régions



Statistiques 2016

Actions	Nb. de séances	Cible	Nb de ciblé
Des événements sportifs	32	Sportifs/Encadreurs Responsable/public	1333
Evénements culturel et sportif en partenariat avec de différents organismes	12	Sportif Public	570
Journée d'information et de formation	40	Elèves Etudiants Sportifs	2360
Journée POUR UN SPORT PROPRE	1	Etudiants Professeurs Encadreurs	500
Recherche sociale		Les adhérents des	1763

		salles de sports privés	
Programme spéciale RIO 2016		Les participants aux JO Rio 2016	75
Total	87		6601

3.2. Les actions phares :

- Programme de sensibilisation dédié aux clubs évoluant en Ligue professionnelle de football (16 équipes)
- Journée d'information et de sensibilisation CA – EST au profit des sportifs, des staffs techniques et des représentants des différentes sections sportives du Club Africain-CA et de l'Espérance Sportive de Tunis-EST.
- Formation des cadres médico-scolaires du gouvernorat de Zaghouan en partenariat avec la Direction Régionale de la Santé
- Accord de partenariat : ANAD – Dar Assabeh dans le cadre de la promotion des activités sportives probes et l'appui des activités de l'ANAD en matière de sensibilisation
- L'élaboration d'un programme spécifique à l'occasion des jeux olympiques Rio 2016 : des entretiens individuels avec les sportifs qualifiés, Réunions d'information au profit du staff médical et technique des fédérations sportives concernées par Rio
- Réalisation d'une recherche sociale : Au titre du Fonds pour l'Élimination du Dopage dans le Sport et dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage, l'UNESCO a approuvé en 2014 une allocation financière de 13.000 \$ à l'ANAD pour la mise en œuvre du projet "les espaces sportifs privés : un nouveau champ d'action dans la lutte contre les conduites dopantes". Ainsi, l'ANAD se trouve à son 4ème projet national de lutte antidopage dans le sport.

3.3. Les difficultés

Le manque sur le plan des ressources humaines dans le service de l'éducation et la sensibilisation malgré les différents domaines d'intervention de l'agence nationale antidopage.

La non disponibilité de voiture de service adaptée aux activités du département de prévention (déplacement dans les régions, matériels volumineux...)

3.4. Les Perspectives

3.4.1. A court terme :

L'ANAD prévoit renforcer son programme de prévention en élargissant ses actions et son champs d'intervention par :

- Des séances de sensibilisations pour les sportifs et les encadreurs : les fédérations et clubs sportifs
- Des interventions scientifiques et des conférences lors de journées scientifiques
- Organisations de sessions de formation au profit des entraîneurs et sportifs.
- Des séances de sensibilisations lors des événements sportifs nationaux et internationaux.
- La participation aux événements sportifs et culturels dans les régions en collaboration avec les commissariats régionaux de la jeunesse et de sport et les différentes organisations sportives.
- La réalisation d'une recherche scientifique subventionnée par l'UNESCO.
- L'organisation de la journée POUR UN SPORT PROPRE en deux éditions en 2017.
- L'organisation de la rencontre annuelle avec les commissariats régionaux de la jeunesse et de sport.
- La collaboration avec les différents instituts de sport et d'éducation physique pour insérer un module scolaire dans leurs programmes.

3.4.2. Moyen terme :

Renforcer le volet préventif en utilisant les nouvelles technologies et méthodes de communication.

Plus de coopération avec les instances internationales dans le domaine de la prévention et échanges mutuels des expériences

L'organisation d'un Congrès International sur la lutte contre le dopage et les conduites à risque dans les salles de sport privés.

4. La couverture médiatique des activités de l'agence :

4.1. Les activités

Pour donner plus d'envergure à ses activités de lutte contre le dopage, l'ANAD invite à chaque occasion les différents médias, locaux, régionaux et nationaux : presse écrite (traditionnelle et électronique), radio, télévision... pour couvrir et médiatiser les événements en rapport avec la lutte antidopage partout dans les régions.

Ces médias trouvent aussi dans le Dopage une matière médiatique riche et motivante pour meubler les plateaux à la radio ou à la télévision et les colonnes de la presse écrite :

Evénement	Date	Couverture Média
Les actions de sensibilisation	01/25	
"dossier dopage"	02/01	La presse 
Journée de sensibilisation au collège Birouni	03/10	
	03/11	
	03/22	
actions de sensibilisation Les	04/25	
Accord de partenariat avec Dar Essabeh	06/01	
		
Journée d'information et de sensibilisation CA/EST	06/01	
		
		

"dossier dopage"	07/25	La presse La Presse
Reportage sur le dopage	07/29	المغرب المغرب
Journée pour un sport propre	10/14	Radio Nationale 
	10/19	Radio Kef 
	10/21	Radio Nationale 
Quatrième rencontre avec les Commissariats Régionaux des Sports et de la Jeunesse	11/18	e-Journal sahtekbinidik.com
	11/23	الصباح الصباح
	11/23	Radio Kef 
	11/24	Radio Jawhara FM 
	11/25-24	Radio Monastir 
	11/25	Radio Jeunes 
	11/25	Radio Shems FM 
	11/25	RTCI 
	11/26	الصريح الصريح
	11/26	TAP/ babnet 
	11/26	Ribat fm 
	11/28	الصريح الصريح

4.2. Les difficultés :

Vu l'absence des enregistrements lors des interventions aux radios nous trouvons une difficulté pour récupérer de nos interventions.

L'absence dans les chaînes de télévisions publique et privé vu l'absence des programmes de sport.

Les interventions sont basées seulement sur des enregistrements téléphoniques et audio-visuel.

4.3. Les perspectives :

Mieux collaborer avec les différents médias essentiellement les radios régionaux et la participation à leurs programmes d'une façon régulière.

Mettre en place une stratégie pour améliorer la présence dans les télévisions et surtout dans les programmes dédiés au sport ainsi les programmes sociaux et culturels vu que le dopage est un comportement à risque.

5. Divers activités :

5.1. Missions à l'étranger :

La participation de Mme Hela Kouki Chaouachi et Mme Besma Gacem au symposium annuel de l'AMA à Lausanne 14-15-16 Mars 2016.

La participation du Docteur Halim Jebali le directeur général de l'agence nationale antidopage et Mme Hela Kouki Chaouachi à la session de formation des contrôleurs de dopage en Algérie les 01 02 Septembre 2016 suite à l'invitation de L'ORAD Afrique Zone 1.

5.2. Les domaines de collaboration :

Mise en place d'une convention avec la Direction de l'Education Physique et Sports Militaire du Ministère de la Défense à travers des formations au profit des cadres et des sportifs militaires.

Organisation de session de formation au profit des étudiants de master de recherche scientifique en éducation physique. Mercredi 11 Mai 2016.